

Informations clés de l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

L&G Battery Value-Chain UCITS ETF

Classe d'actions USD Accumulating ETF - ISIN :IE00BF0M2Z96. Le Fonds est un compartiment de Legal & General UCITS ETF Plc (la « Société »).

Géré par LGIM Managers (Europe) Limited, un membre du groupe Legal & General (le « Gestionnaire »)

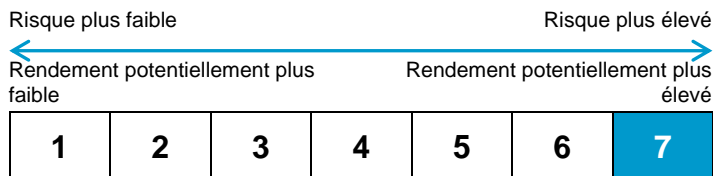
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le L&G Battery Value-Chain UCITS ETF (le « **Fonds** ») est un fonds négocié en bourse géré passivement (« **ETF** ») qui vise à suivre les performances de Solactive Battery Value-Chain Index Net Total Return (l'« **Indice** »), après déduction des frais courants et autres frais liés au fonctionnement du Fonds.
- Le Fonds promeut un ensemble de caractéristiques environnementales qu'il met en œuvre en répliquant l'indice. De plus amples informations sur la manière dont le Fonds s'astreint au respect de ces caractéristiques figurent dans le Supplément du Fonds.
- Négociation.** Les Actions de cette Classe d'actions (les « **Actions** ») sont libellées en USD et peuvent être achetées et vendues en bourse par des investisseurs ordinaires au travers d'un intermédiaire (p. ex. un courtier). Dans des circonstances normales, seuls les Participants agréés peuvent acheter et vendre des Actions directement auprès de la Société. Les Participants agréés peuvent demander le rachat de leurs Actions conformément au « Calendrier des négociations » publié à l'adresse <http://www.lgim.com>.
- Indice.** L'Indice est composé de sociétés cotées sur différentes bourses à travers le monde et qui sont (i) des sociétés minières qui produisent des métaux principalement utilisés pour fabriquer des batteries ou (ii) des sociétés qui développent des technologies de stockage d'énergie électrochimique (comme les technologies liées aux batteries) et qui fabriquent des batteries. Une « batterie » est un dispositif constitué d'une ou de plusieurs cellules électrochimiques capables de générer de l'électricité à partir d'une réaction chimique. Pour être incluse dans l'Indice, une société doit (1) avoir une taille suffisante (déterminée en fonction de la valeur boursière totale de la proportion de ses actions cotées) et (2) être suffisamment « liquide » (mesure des volumes de négociation de ses actions au jour le jour). L'univers des sociétés qui composent l'Indice est réactualisé une fois par an, en mai. Toutefois,

L'Indice est recomposé deux fois par an, en mai et en novembre, en fonction de l'ensemble des critères de sélection et toutes les sociétés sont également pondérées au sein de l'Indice. Une fois par mois, la pondération de chaque société est évaluée et, si l'une représente plus de 15 % de l'Indice, les pondérations de toutes les sociétés sont réajustées pour qu'elles soient à nouveau égales dans l'Indice. L'indice exclura les sociétés qui font partie de l'indice ESG Exclusions, à savoir les sociétés qui (i) font l'objet de graves controverses, (ii) sont en violation constante du Pacte mondial des Nations Unies et/ou (iii) sont impliquées, dans une certaine mesure, dans des activités nuisibles telles que déterminées dans la méthodologie de l'indice disponible sur : <https://www.solactive.com/?s=Solactive%20Battery%20Value-Chain%20Index&index=DE000SLA33F4>.

- Réplication.** Le Fonds investira principalement directement dans des titres qui composent l'Indice dans des proportions comparables à leur pondération dans l'Indice. Le fonds peut également investir (1) dans des sociétés minières et liées aux technologies des batteries qui ne font pas partie de l'Indice mais qui présentent des caractéristiques de risque et de performance similaires à celles des sociétés figurant dans l'Indice et (2) dans des instruments financiers dérivés (« **IFD** ») (c.-à-d. des investissements dont les cours sont basés sur les sociétés contenues dans l'Indice et/ou d'autres sociétés minières et liées aux technologies de batterie telles que définies). Les ajustements apportés au fonds, dont ceux résultant d'une modification de l'Indice, généreront des coûts de transaction.
- Politique de dividendes.** Il n'est pas prévu que cette Classe d'actions verse des dividendes. Tout revenu résultant des investissements du Fonds sera réinvesti dans celui-ci.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le Compartiment est noté 7 en raison de la nature de ses investissements et des risques y afférents. La notation est calculée en fonction des données historiques de l'Indice qu'il réplique et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus basse de l'échelle ci-dessus ne signifie pas « sans risque ».
- L'Indice comprend des titres de sociétés de très petite, de petite et de moyenne capitalisation. Le Fonds est donc confronté au risque que ces sociétés soient plus vulnérables aux chocs commerciaux et économiques ainsi qu'aux variations de cours plus importantes et imprévisibles que les sociétés de grande capitalisation ou que le marché dans son ensemble.
- Le recours à des lois de protection des brevets, droits d'auteur et secrets de fabrication peut ne pas être adéquat pour empêcher l'appropriation illégale des technologies de batteries d'une société. Les sociétés peuvent également être confrontées à la concurrence de sociétés dont la technologie de batteries est plus avancée ou moins

onéreuse. L'émergence de nouvelles technologies de batterie qui ne dépendent pas de la production de lithium pourrait réduire les revenus des sociétés d'extraction de ce minerai. Toutes ces sociétés sont également vulnérables aux ralentissements globaux de la croissance économique mondiale et aux interventions ou réglementations des gouvernements. Ces facteurs peuvent entraîner une baisse de la valeur des entreprises représentées dans l'Indice et détenues par le fonds.

- Les fournisseurs de service tiers (comme les contreparties concluant des IFD avec le fonds ou le dépositaire de la Société) peuvent faire faillite et ne pas verser les sommes dues au fonds ou ne pas lui restituer des actifs lui appartenant.
- Si le fournisseur de l'Indice arrête de calculer la valeur de l'Indice ou si la licence consentie au fonds pour suivre l'Indice est révoquée, le fonds peut devoir être fermé.
- Il se peut qu'il ne soit pas toujours possible d'acheter ou de vendre des Actions sur une bourse de valeurs ou à des prix proches de leur VL.
- La valeur du fonds ne fait aucunement l'objet d'une garantie ou d'une protection du capital. Les investisseurs peuvent perdre la totalité du capital investi dans le fonds.
- Veuillez vous référer à la section « Facteurs de risque » du Prospectus de la Société et du Supplément du Compartiment.



FRAIS POUR CE FONDS

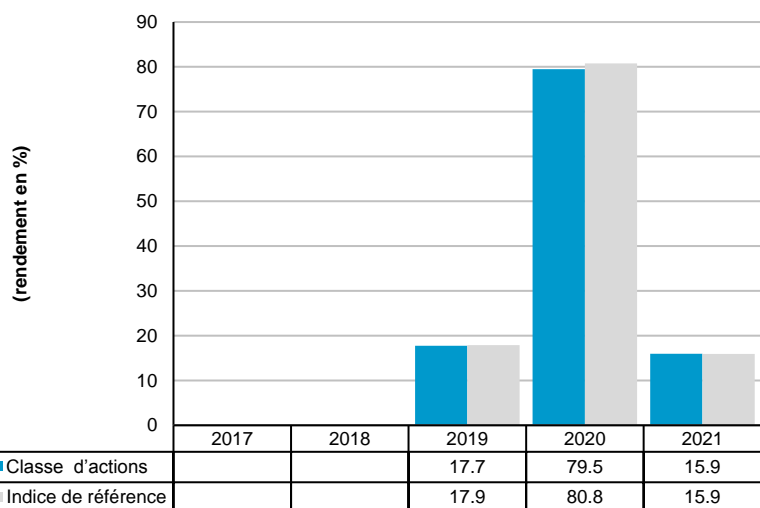
Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent le rendement potentiel de votre investissement.

Droits prélevés en une seule fois avant ou après l'investissement	
Droits d'entrée	0,00%*
Droits de sortie	0,00%*
Il s'agit du montant maximum qui est susceptible d'être prélevé sur les sommes que vous souhaitez placer, avant l'investissement ou avant que le produit de l'investissement vous soit reversé.	
Frais prélevés sur la Classe d'actions sur une année	
Frais courants	0,49%
Frais prélevés sur la Classe d'actions sur une année	
Commission de performances	Néant

*Les Participants agréés négociant directement avec la Société paieront des frais de transaction connexes

- Les investisseurs ordinaires (c.-à-d. ceux qui achètent et vendent des Actions sur les marchés boursiers) ne paient pas de droits d'entrée ou de sortie à la Société mais peuvent se voir facturer des frais de négociation par leur courtier. Merci de consulter votre courtier et/ou conseiller en investissement pour connaître le détail de ces frais.
- Le montant des frais courants est basé sur les dépenses pour la période de 12 mois clôturée le décembre 2021 et peut varier d'une année à l'autre. Le montant des frais courants exclut les coûts de transaction du portefeuille (sauf pour les coûts de transaction de conservation payés au dépositaire et qui sont inclus).
- Pour plus d'information sur les frais, veuillez consulter la section « Commissions et frais » du Prospectus de la Société ainsi que les sections « Procédures de négociation » et « Informations sur la négociation » du Supplément du Compartiment qui sont disponibles à l'adresse : <http://www.lgim.com>.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le Fonds existe depuis le vendredi 15 décembre 2017. Cette Catégorie d'actions existe depuis le vendredi 15 décembre 2017.
- Le tableau montre la performance annuelle de la Catégorie d'actions en USD pour chaque année civile complète sur la période indiquée dans le tableau.
- Les frais courants ont été inclus dans le calcul des performances passées. Tous les frais d'entrée et de sortie ont été exclus du calcul.
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.
- Le Fonds est l'un des compartiments de la Société. Les actifs et les engagements de chaque compartiment sont séparés les uns des autres par la loi irlandaise. Bien que les droits des investisseurs et des créanciers soient normalement limités aux actifs de chaque compartiment, la Société est une entité juridique spécifique qui peut exercer des activités dans des juridictions susceptibles de ne pas reconnaître une telle séparation.
- La résidence fiscale de la Société est l'Irlande. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter votre conseiller en investissement ou votre conseiller fiscal pour des conseils sur votre position fiscale.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de la Société.
- Le Prospectus de la Société, le Supplément du Fonds et les états financiers annuels et semestriels préparés pour l'ensemble de la Société contiennent des informations complémentaires sur le Fonds et la Classe d'actions. Ces documents sont disponibles, comme la dernière VL disponible de la Classe d'actions et les détails du portefeuille du Fonds, à l'adresse : <http://www.lgim.com>. Ces documents sont disponibles gratuitement en Anglais et dans certaines autres langues.
- La conversion d'actions entre cette Classe d'actions et d'autres classes d'actions du fonds et/ou d'autres compartiments de la Société n'est pas autorisée.
- Une valeur liquidative intrajournalière indicative (« VLI ») pour la Classe d'actions sera fournie à l'adresse <https://www.solactive.com/>.
- Les détails de la politique actualisée du Gestionnaire en matière de rémunération, y compris une description de la manière dont sont calculés la rémunération et les avantages, et l'identité des personnes responsables de l'octroi de ces rémunérations et avantages sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.lgim.com>. Un exemplaire imprimé est également disponible gratuitement sur simple demande auprès du Gestionnaire.